GUIDE DE LA RENTRÉE

Edition 2026 2027

SUIVEZ-NOUS
www.claye-souilly.fr

VILLE DE Claye Souilly



Jean-Luc SERVIERES

Maire de Claye-Souilly,
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Roissy-Pays-de-France.



Christine POULAIN

4ème adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires et à l'Enfance.



Kamel AMRANI

Conseiller municipal délégué à la Jeunesse.

ÉDITO

Chers parents,

À l'occasion de la rentrée 2026-2027, notre priorité demeure inchangée : faire de l'école un lieu d'épanouissement et de réussite pour chaque enfant, quels que soient ses besoins et ses singularités.

La Ville poursuit son engagement en faveur de la qualité de vie à l'école, en continuant d'investir dans les établissements scolaires afin d'assurer des conditions d'accueil sûres et agréables pour tous les élèves.

Elle reste également attentive aux initiatives pédagogiques menées par les équipes enseignantes, en soutenant les projets qui enrichissent le parcours éducatif des enfants, notamment les classes de découverte, toujours porteuses d'expériences marquantes.

Tout au long de l'année, des animations sont proposées pour rythmer la vie des plus jeunes : chasse aux œufs, fête des petits Clayois, spectacles de fin d'année ou encore activités périscolaires participent à créer des moments de partage et de convivialité.

Le bien-être des enfants passe aussi par la pratique sportive, qui continue d'être encouragée grâce à l'intervention d'éducateurs sportifs municipaux qualifiés, au sein des écoles.

Pour les jeunes, l'ouverture sur le monde et le développement de l'autonomie restent au cœur des actions menées, avec une offre d'activités variées, qu'elles soient culturelles, citoyennes ou scientifiques. Les séjours de vacances s'inscrivent pleinement dans cette dynamique, tout comme les dispositifs d'accompagnement à destination des plus grands, tels que la bourse au permis ou la bourse au BAFA.

Dans un contexte exigeant, maintenir un accueil de qualité, soutenir les projets et proposer des tarifs accessibles constitue un défi constant. Celui-ci est relevé grâce à l'implication des équipes municipales et à une gestion attentive des ressources.

Les services de la Ville restent à l'écoute des familles pour les accompagner au mieux, avec la volonté d'offrir à chaque enfant une rentrée sereine et réussie.



Christine POULAIN

4ème adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires et à l'Enfance.

SOMMAIRE

1 ESPACE CITOYEN — Page 05

2 SCOLAIRE ET ÉDUCATION — Page 08

3 ACCUEIL LOISIRS — Page 22

4 CLUB ADOS — Page 25

5 STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE — Page 28

6 PETITE ENFANCE — Page 32

7 NOS ACTIONS QUOTIENNES — Page 36

8 FOIRE AUX QUESTIONS — Page 42

01 PORTAIL FAMILLE

À partir du 15 juin 2026, vous pourrez inscrire votre enfant aux différentes activités pour l'année scolaire 2026-2027 : restauration, accueil périscolaire, étude, accueil loisirs, clubs ados.

À QUOI SERT L'ESPACE CITOYEN ?

L'Espace citoyen est un outil simple et gratuit qui permet aux familles d'effectuer leurs démarches via une connexion internet, 24h/24, 7j/7, notamment leurs réservations liées à la restauration scolaire, à l'accueil périscolaire et à l'accueil loisirs. Le règlement des factures est également possible depuis l'interface sécurisée.

L'ESPACE CITOYEN ME DISPENSE-T-IL TOTALEMENT DE ME DÉPLACER EN MAIRIE ?

L'Espace citoyen est enrichi régulièrement pour vous proposer un maximum de services sans avoir à vous déplacer en mairie. Néanmoins, si vous venez d'arriver sur la commune ou s'il s'agit d'une première inscription, il est nécessaire de vous rapprocher du pôle éducation.

JE N'ARRIVE PAS À ME SERVIR DE L'ESPACE CITOYEN, QUE FAIRE ?

Si vous rencontrez des difficultés pour vous connecter ou pour toutes autres questions, nous vous remercions de prendre contact avec le pôle éducation de la mairie par mail : pole.education@claye-souilly.fr.

Le pôle éducation est à votre disposition pour vous accompagner durant toute la scolarité de votre (vos) enfant(s).

ESPACE CITOYEN

PORTAIL FAMILLE



Pour y accéder deux solutions :

En scannant ce QR code :

Avec le lien direct :

https://www.espace-citoyens.net/claye-souilly/espace-citoyens/Home/AccueilPublic

TUTORIEL PORTAIL FAMILLE

Pour savoir comment utiliser le portail famille, c'est par ici !

ESPACE CITOYEN

ÉTAPE 1 :

Rendez-vous sur :

www.espace-citoyens.net/claye-souilly/espace-citoyens/Home/Logon

Pour plus de confort,
n'hésitez pas à mettre en pause la vidéo si nécessaire.





02 SCOLAIRE ET ÉDUCATION

La Ville de Claye-Souilly gère l'ensemble des établissements scolaires maternels et élémentaires, ainsi que la restauration scolaire et l'accueil périscolaire.

En mairie, le pôle éducation est constituée de 3 agents administratifs et mobilise quotidiennement 65 agents communaux dans les écoles.

Horaires d'accueil :

Lundi au mercredi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ;
Jeudi : de 13h30 à 17h30 ;
Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ;
Samedi : de 9h à 12h (hors vacances scolaires).



Centre administratif
3, Allée André-Benoist
77410 CLAYE-SOUILLY
01 60 26 92 00
pole.education@claye-souilly.fr



RYTHME SCOLAIRE

Les écoles maternelles ouvrent et ferment cinq minutes avant les écoles élémentaires afin de permettre aux familles de récupérer leur(s) enfant(s) de la manière la plus optimale possible.

SCOLAIRE ET ÉDUCATION

LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires concernent les enfants qui entrent en petite section (l'année des 3 ans), en CP (6 ans), et les nouveaux arrivants sur la commune. Il s'agit d'une étape obligatoire avant de se rendre à l'école.

Les dates précises des périodes d'inscriptions sont communiquées sur les panneaux lumineux, dans le magazine de Claye-Souilly et sur les affiches disposées à l'entrée des écoles ainsi que sur le portail famille.

Un rappel est mis dans les cahiers de correspondance pour les inscriptions au CP ainsi que sur l'Espace citoyen. Les inscriptions à l'école maternelle et élémentaire sont à réaliser le premier semestre de l'année sur une période de 4 semaines.

PIÈCES À FOURNIR POUR TOUTES INSCRIPTIONS



- Livret de famille ou acte de naissance de moins de 3 mois ou pièce d'identité de l'enfant.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Pièces d'identité des deux parents.

HORAIRES D'INSCRIPTIONS :
Lundi au mercredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
Jeudi : de 13h30 à 17h30.
Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Samedi : de 9h à 12h (hors vacances scolaires).

SCOLAIRE ET ÉDUCATION

LES ÉCOLES MATERNELLES



ÉCOLE MATERNELLE CENTRE

DIRECTION : M. SILVA
01 60 26 00 47
Rue du Général-Leclerc
6 classes



ÉCOLE MATERNELLE SIMONE VEIL

DIRECTION : Mme CONSTANTY
01 60 26 61 90
5-7 Boulevard de Soave
5 classes



ÉCOLE MATERNELLE MARYSE-BASTIÉ

DIRECTION : Mme CARRE
01 60 26 18 20
Rue de Grand Champ
4 classes



ÉCOLE MATERNELLE MAUPERTHUIS

DIRECTION : Mme FAUVEL
01 60 26 28 86
Rue Henry-de-Montherlant
5 classes



ÉCOLE MATERNELLE BOIS FLEURI

DIRECTION : Mme DESBOIS
01 60 26 07 82
Rue du Gros Bois
3 classes

SCOLAIRE ET ÉDUCATION

LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE EUGÈNE-VARLIN

DIRECTION : M. GOURAUD
09 72 57 05 58
Rue de l'Église
10 classes



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE BOIS FLEURI

DIRECTION : Mme DESBOIS
01 60 26 07 82
Rue du Gros Bois
5 classes



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MARYSE-BASTIÉ

DIRECTION : Mme PONTAILLER
01 60 26 13 59
Rue de Grand Champ
10 classes



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MAUPERTHUIS

DIRECTION : Mme SERVAIS
01 60 26 22 90
Rue Henry-de-Montherlant
9 classes



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SIMONE VEIL

DIRECTION : Mme CONSTANTY
01 60 26 61 90
5-7 Boulevard de Soave
7 classes dont 1 classe ULIS

COMMENT INSCRIRE MON ENFANT À L'ÉCOLE ?

⚠ **Les directions des écoles ne procéderont pas à l'admission de l'enfant à l'école sans la fiche d'inscription délivrée par le Pôle éducation.**

A Je me rends au Pôle éducation en période d'inscriptions scolaires afin d'établir le dossier de préinscription de mon enfant. Si mon lieu d'habitation fait partie d'un secteur défini, le pôle éducation me remet la fiche d'inscription.

B Pour les demandes de dérogation ou si je réside dans un secteur indéfini. une commission scolaire attribuera l'affectation de mon enfant qui me sera communiquée par courrier

C Je prends rendez-vous avec la direction de l'école pour valider l'admission de mon enfant dans sa nouvelle école.

D Je me présente à ce rendez-vous avec la fiche d'inscription. Si mon enfant vient d'un autre établissement scolaire, je devrai fournir un certificat de radiation.

SCOLAIRE ET ÉDUCATION














LE TRANSPORT SCOLAIRE

Un service de ramassage scolaire réservé aux élèves domiciliés sur le secteur de Souilly et des Pommiers et fréquentant les écoles Eugène-Varlin, Maryse-Bastié, Centre et Mauperthuis est assuré.

Les inscriptions pour le bus scolaire auront lieu du du 15 juin au 30 juillet 2026 sur l'espace en ligne Ile-de-france mobilité dédié.

À partir de 2026, **le mode d'inscription au transport scolaire évolue :**

Île-de-France Mobilités en assure désormais directement la gestion. Les familles doivent obligatoirement s'inscrire elles-mêmes en ligne dès le 15 juin 2026, avec les modalités de paiement suivantes :

- paiement par carte en ligne ;
- par courrier pour un paiement par chèque uniquement ;
- sur place pour un paiement par espèce au local Ile-de-France Mobilités situé au 17 avenue de la libération à Melun.

⚠ Aucun dossier ne sera traité par le pôle Éducation.

Les circuits, horaires et arrêts restent inchangés :

- Le tarif est de **25,20 €/an par élève** ;
- **20 euros de frais supplémentaires en cas d'inscription tardive** (après le 30 juillet) ou de duplicata de carte nominative en cas de perte ;
- Les cartes SCOL'R sont envoyées à domicile.

Les familles devront régler le montant du service de transport scolaire auprès d'IDF mobilités.
La commune fait le choix de maintenir le remboursement de ce service, sur présentation de la facture et d'un RIB au pôle éducation, à partir du 7 septembre 2026, afin qu'il reste gratuit.



LIGNES ET HORAIRES DU TRANSPORT SCOLAIRE

MATIN ET SOIR



Je vais à l'école.

ARRÊTS	CIRCUIT 0010	CIRCUIT 008
La Rosée		8h00
Luxembourg	7h55	
Europe	7h59	
Souilly	8h03	
Pommiers	8h10	



Je rentre à la maison.

ARRÊTS	CIRCUIT 0010	CIRCUIT 008
La Rosée		17h00
Luxembourg	17h00	
Europe	17h04	
Souilly	17h08	
Pommiers	17h15	

MIDI



Je mange à la maison.
(Horaires d'arrivée au domicile après la classe)

ARRÊTS	CIRCUIT 0010
La Rosée	11h55
Souilly	12h05
Luxembourg	12h10
Europe	12h15
Pommiers	12h20



Je retourne à l'école.

ARRÊTS	CIRCUIT 0010
La Rosée	12h50
Souilly	12h55
Luxembourg	13h00
Europe	13h05
Pommiers	13h10

LE TEMPS PÉRISCOLAIRE

Le temps périscolaire est constitué des heures qui précèdent et suivent la classe durant lesquelles un encadrement est proposé aux enfants scolarisés. Le temps périscolaire est mis en place les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Il s'agit de :

- la période d'accueil du matin avant la classe et du temps méridien.
- la période d'accueil du soir immédiatement après la classe (le goûter, l'étude dirigée et l'accueil du soir).



ÉCOLE MATERNELLE

AVANT L'ÉCOLE JE PEUX

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	Entre 7h30 et 8h15

ÉCOLE

CANTINE	De 11h30 à 13h20

APRÈS L'ÉCOLE JE VAIS

À LA MAISON



GOÛTER + PÉRISCOLAIRE
De 16h30 à 18h
Sortie possible en continu dès 17h15

À LA MAISON



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
De 18H à 19h
Sortie possible en continu dès 18H



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

AVANT L'ÉCOLE JE PEUX

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	Entre 7h30 et 8h20

ÉCOLE

CANTINE	De 11h30 à 13h20

APRÈS L'ÉCOLE JE VAIS

GOÛTER + PÉRISCOLAIRE
De 16h30 à 18h
Sortie possible en continu dès 17h15

À LA MAISON



GOÛTER + ÉTUDE DIRIGÉE
De 16h30 à 18h

À LA MAISON



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
De 18H à 19h
Sortie possible en continu dès 18H

À LA MAISON



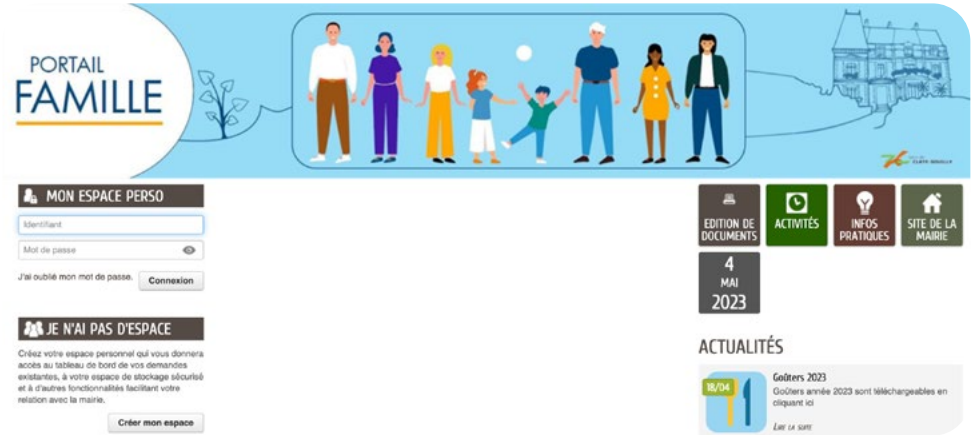
PORTAIL FAMILLE

⚠ 2 ÉTAPES À NE PAS CONFONDRE

INSCRIPTION ≠ RÉSERVATION

ÉTAPE 1 – FIN JUIN : INSCRIPTION

- Créez votre inscription sur le Portail Famille
- Vous ne pouvez pas encore réserver
- Attendez la validation du Pôle Éducation



Pour y accéder deux solutions :

En scannant ce QR code :

Avec le lien direct :

https://www.espace-citoyens.net/claye-souilly/espace-citoyens/Home/AccueilPublic

FONCTIONNEMENT DES ACTIVITÉS PERISCOLAIRES

COMMENT FAIRE SES RÉSERVATIONS

ÉTAPE 2 - MI-AOÛT : RÉSERVATIONS

- Je reçois le mail « Ouverture périscolaire »
- Je peux réserver les activités pour l'année
- Sans mail « Ouverture périscolaire » = aucune réservation possible ⚠

Les familles ne peuvent réserver une prestation que si elles ont préalablement accompli les démarches d'inscription.

La réservation s'effectue directement sur le portail famille, accessible depuis le site internet de la ville.

La réservation des repas et activités via le portail famille est indispensable : sans réservation en amont et donc commande auprès du prestataire, aucun repas ne pourra être fourni, et l'accueil ne pourra être assuré.

Si les parents souhaitent effectuer ou modifier une réservation, ils peuvent le faire jusqu'à la date limite de réservation, soit 48 heures ouvrées avant la date souhaitée pour les temps périscolaires et 72 heures ouvrées pour l'extrascolaire (vacances scolaires).

En-deçà de 48 heures, la prestation restera due en cas d'annulation. Pour les réservations supplémentaires, et après accord du service Pôle Education, le tarif « hors délai » sera appliqué.

SCOLAIRE ET ÉDUCATION

2026 - 2027 | LES TARIFS DES SERVICES PUBLICS LOCAUX EN ÉCOLE MATERNELLE ET ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE - Tarifs en fonction du Quotient Familial

QUOTIENT FAMILIAL		7H30 À 8H15 MATERNELLE 7H30 À 8H20 ÉLÉMENTAIRE	11H30 À 13H30	
		ACCUEIL DU MATIN	RESTAURATION MATERNELLE	RESTAURATION ÉLÉMENTAIRE
DE 0 À 290	Q1	0,64 €	4,49 €	5,28 €
DE 290,01 À 580	Q2	0,75 €		
DE 580,01 À 870	Q3	0,85 €		
DE 870,01 À 1160	Q4	0,96 €		
DE 1160,01 À 1450	Q5	1,07 €		
DE 1450,01 À 1740	Q6	1,17 €		
DE 1740,01 À 2030	Q7	1,28 €		
DE 2030,01 À 2320	Q8	1,39 €		
DE 2320,01 À 2610	Q9	1,49 €		
DE 2610,01 À 2900	Q10	1,61 €		
DE 2900,01 À 3190	Q11	1,71 €		
AU DELÀ DE 3190,01	Q12	1,81		
HORS DÉLAIS		2,67 €	8,01 €	8,01 €
EXTÉRIEUR		2,67 € (hors délais : 3,74 €)	8,01 € (hors délais : 10,67 €)	

L'inscription hors délai est impactée aux familles si le délai des 48 heures ouvrées n'est pas respecté. Cette facturation est obligatoirement précédée par une inscription faite auprès du service pôle éducation et validée par ce même service.

QUOTIENT FAMILIAL		16H30 À 18H Sortie possible dès 17h15 sauf pour les enfants inscrits à l'étude de 17h à 18h.		18H À 19H Sorties libres.
		ACCUEIL DU SOIR	ÉTUDE DIRIGÉE	ACCUEIL DU SOIR
DE 0 À 290	Q1	1,34 €	2,88 €	0,64 €
DE 290,01 À 580	Q2	1,44 €	3,05 €	0,75 €
DE 580,01 À 870	Q3	1,54 €	3,20 €	0,85 €
DE 870,01 À 1160	Q4	1,66 €	3,36 €	0,96 €
DE 1160,01 À 1450	Q5	1,76 €	3,52 €	1,07 €
DE 1450,01 À 1740	Q6	1,86 €	3,68 €	1,17 €
DE 1740,01 À 2030	Q7	1,98 €	3,79 €	1,28 €
DE 2030,01 À 2320	Q8	2,08 €	3,90 €	1,39 €
DE 2320,01 À 2610	Q9	2,19 €	4,00 €	1,49 €
DE 2610,01 À 2900	Q10	2,29 €	4,11 €	1,61 €
DE 2900,01 À 3190	Q11	2,40 €	4,22 €	1,71 €
AU DELÀ DE 3190,01	Q12	2,51 €	4,32 €	1,81 €
HORS DÉLAIS		3,20 €	5,07 €	2,67 €
EXTÉRIEUR		3,20 € (hors délais : 4,81 €)	5,07 € (hors délais : 6,94 €)	2,67 € (hors délais : 3,74 €)

CANTINE PAI SCOLAIRE - Tarifs uniques

	Participation aux charges communes pour les PAI	Inscription hors délais pour les PAI
Commune	2,13 €	5,87 €
Hors Commune	5,87 €	8,01 €

03 ACCUEIL LOISIRS

ACCUEIL DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRE
Planète Oxygène
15, Allée André-Benoist
77410 CLAYE-SOUILLY
01 60 26 46 45

ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL
Grand Champ
Chemin du tour du parc
77410 CLAYE-SOUILLY
01 60 26 36 60

Contact par mail :
al@claye-souilly.fr

FONCTIONNEMENT



L'Accueil loisirs ouvre ses portes pour l'arrivée des enfants, de 7h30 à 9h30 , les mercredis et pendant les vacances scolaires. Ces derniers peuvent être récupérés entre 16h30 et 19h00 (pour les enfants inscrits toute la journée).

Une option demi-journée matin avec repas est proposée le mercredi, en période scolaire uniquement. La sortie en demi-journée s'effectue entre 13h30 et 14h00. Une option demi-journée après-midi sans repas est proposée le mercredi, en période scolaire uniquement. L'arrivée en demi-journée s'effectuera entre 13h30 et 14h00.

L'Accueil de loisirs accueille les jeunes Clayois âgés de 3 à 11 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires. L'équipe d'animation propose des activités variées (sportives, culturelles, manuelles, ludiques...).

DATE D'INSCRIPTION

Pour la rentrée scolaire 2026-2027
à partir du 15 juin 2026.

Pour les grandes vacances
les inscriptions s'effectuent à partir du mois de juin.

DOCUMENTS À FOURNIR

- Photocopie de l'attestation d'assurance extrascolaire ;
- Photocopie d'Accueil individualisé le cas échéant;
- Photocopie du carnet de vaccination.

Les inscriptions se font via l'espace citoyen (voir page 6)

ACCUEIL LOISIRS



TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS - Tarifs en fonction du Quotient Familial

ACCUEIL LOISIRS MERCREDIS ET VACANCES

QUOTIENT FAMILIAL		JOURNÉE	MATINÉE + REPAS	APRÈS-MIDI SANS REPAS
DE 0 À 290	Q1	9,98 €	8,11 €	5,98 €
DE 290,01 À 580	Q2	10,72 €	8,54 €	6,40 €
DE 580,01 À 870	Q3	11,47 €	8,96 €	6,72 €
DE 870,01 À 1160	Q4	12,21 €	9,28 €	7,15 €
DE 1160,01 À 1450	Q5	12,97 €	9,60 €	7,47 €
DE 1450,01 À 1740	Q6	13,72 €	9,98 €	7,89 €
DE 1740,01 À 2030	Q7	14,24 €	10,25 €	8,21 €
DE 2030,01 À 2320	Q8	14,78 €	10,57 €	8,54 €
DE 2320,01 À 2610	Q9	15,31 €	10,89 €	8,86 €
DE 2610,01 À 2900	Q10	15,85 €	11,21 €	9,18 €
DE 2900,01 À 3190	Q11	16,38 €	11,52 €	9,50 €
AU DELÀ DE 3190,01	Q12	16,92 €	11,84 €	9,82 €
HORS DÉLAIS		30,41 €	18,14 €	16,01 €
EXTÉRIEUR		30,41 € (hors délais : 42,68 €)	18,14 € (hors délais : 26,68 €)	16,01 € (hors délais : 21.34€)

2026 - 2027 | LES TARIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS PAI - Tarifs en fonction du Quotient Familial

ACCUEIL LOISIRS MERCREDIS ET VACANCES PAI

QUOTIENT FAMILIAL		JOURNÉE	MATINÉE + REPAS
DE 0 À 290	Q1	6,77 €	4,91 €
DE 290,01 À 580	Q2	7,52 €	5,34 €
DE 580,01 À 870	Q3	8,27 €	5,76 €
DE 870,01 À 1160	Q4	9,01 €	6,07 €
DE 1160,01 À 1450	Q5	9,77 €	6,40 €
DE 1450,01 À 1740	Q6	10,51 €	6,77 €
DE 1740,01 À 2030	Q7	11,04 €	7,04 €
DE 2030,01 À 2320	Q8	11,58 €	7,37 €
DE 2320,01 À 2610	Q9	12,11 €	7,69 €
DE 2610,01 À 2900	Q10	12,65 €	8,01 €
DE 2900,01 À 3190	Q11	13,18 €	8,32 €
AU DELÀ DE 3190,01	Q12	13,72 €	8,64 €
HORS DÉLAIS		27,21 €	14,94 €
EXTÉRIEUR		27,21 € (hors délais : 39,48 €)	14,94 € (hors délais : 23,47 €)

04 CLUB ADOS

CLUB ADOS
Place Charles-de-Gaulle
77410 CLAYE-SOUILLY
01.60.26.05.10
07.48.14.00.88
jeunesse@claye-souilly.fr

Horaires d'accueil

En période scolaire :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 15h à 18h30
Mercredi et samedi : de 13h30 à 18h30

Pendant les vacances scolaires :
Du lundi au vendredi : de 10h00 à 18h30

FONCTIONNEMENT

La ville de Claye-Souilly accueille depuis la rentrée 2022 une structure dédiée aux 11-17 ans (collégiens et lycéens) qui se situe au-dessus du marché de la commune. Une équipe composée d'une responsable jeunesse et de 4 animateurs est constituée pour encadrer les jeunes sur les temps périscolaires mais aussi sur les vacances.

La structure est entièrement faite et pensée pour le bien-être des jeunes clayois et est un lieu de rencontre, d'échange, de découverte et de partage. Il est primordial de proposer des activités et des projets en lien avec les besoins des jeunes et de leur famille.

Une possibilité de restauration est proposée durant les vacances scolaires au tarif en vigueur de la restauration scolaire. Pour pouvoir profiter pleinement de cette structure, les jeunes devront être inscrits et les familles devront s'acquitter d'une adhésion annuelle (prix dégressif avec le quotient familial).

INSCRIPTIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

- **Inscription en ligne uniquement.**
- **Carnet de vaccination à jour.**
- **Attestation d'assurance scolaire.**
- **Complétez le formulaire dédié au Club Ados.**

CLUB ADOS

TARIFS ADHÉSION ANNUELLE AU CLUB ADOS

QUOTIENT FAMILIAL		FORFAIT ANNÉE SCOLAIRE COMPLÈTE	FORFAIT EN COURS D'ANNÉE SCOLAIRE (À PARTIR DE JANVIER)	FORFAIT PETITES VACANCES	FORFAIT ÉTÉ (1 MOIS)	TARIFS SORTIES	RESTAURATION VACANCES
DE 0 À 290	Q1	32,01 €	21,34 €	10,67 € PAR PÉRIODE DE VACANCES	21,34 € PAR PÉRIODE DE VACANCES	50 % DU PRIX D'ENTRÉE PRIS EN CHARGE PAR LA FAMILLE	5,28 €
DE 290,01 À 580	Q2	39,48 €	26,68 €				
DE 580,01 À 870	Q3	46,95 €	32,01 €				
DE 870,01 À 1160	Q4	54,42 €	37,35 €				
DE 1160,01 À 1450	Q5	61,89 €	42,68 €				
DE 1450,01 À 1740	Q6	69,36 €	48,02 €				
DE 1740,01 À 2030	Q7	74,70 €	50,15 €				
DE 2030,01 À 2320	Q8	80,04 €	53,35 €				
DE 2320,01 À 2610	Q9	85,37 €	56,55 €				
DE 2610,01 À 2900	Q10	90,71 €	59,75 €				
DE 2900,01 À 3190	Q11	96,04 €	64,02 €				
AU DELÀ DE 3190,01	Q12	101,38 €	67,22 €				
EXTÉRIEUR		117,38 €	80,04 €	21,34 €	32,01 €	PRISE EN CHARGE COMPLÈTE PAR LA FAMILLE	8,01 €

05 STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE

Hôtel de Ville
Allée André-Benoist
77410 CLAYE-SOUILLY
01 60 26 92 36
sij@claye-souilly.fr

la ville investit dans l'avenir de sa jeunesse et l'accompagne grâce à la SIJ Structure Information Jeunesse. Un lieu de ressources où les jeunes peuvent venir gratuitement, anonymenent et sans rendez-vous.

FONCTIONNEMENT

Dans une continuité de politique éducative, la ville propose aux jeunes de 16 à 25 ans un service d'information jeunesse qui a pour but de les informer, de les orienter et de faire de la prévention. Deux informateurs jeunesse sont disponibles pour recevoir les jeunes avec ou sans rendez-vous dans les locaux de l'Hôtel de Ville.

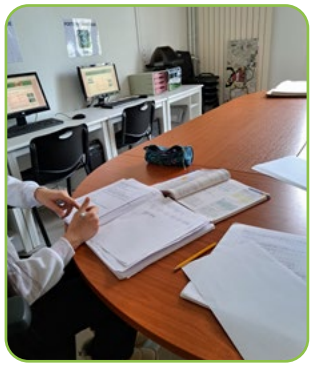


OBJECTIFS :

- Un lieu d'écoute ;
- Une aide dans les démarches ;
- Une prévention aux risques ;
- Des dispositifs communaux (bourse au permis, aide au BAFA, SNU...) ;
- Interventions dans les collèges et lycées sur différents thèmes (harcèlement, addictions, consentement...) ;
- Un forum de l'emploi annuel ;
- Aide à la recherche de stage et d'emploi ;
- De l'information et de la documentation ;
- Aide à la rédaction des CV et lettres de motivation ;
- Soutien scolaire aux collégiens de Claye-Souilly.

STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE





La ville investit dans l'avenir de sa jeunesse.

La SIJ est membre du réseau Information Jeunesse animé par le CIJ77 de Melun.

La structure est également candidate à un label national permettant d'étoffer son offre en matière de documentation et en outils pédagogiques.

HORAIRES ET RENDEZ-VOUS

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	DE 9H À 12H	DE 13H30 À 17H30
MARDI	DE 9H À 12H	DE 13H30 À 17H30
MERCREDI	DE 9H À 12H	DE 13H30 À 17H30
JEUDI	FERMÉ	DE 13H30 À 17H30
VENDREDI	DE 9H À 12H	DE 13H30 À 17H



FORUM DE L'EMPLOI

Le forum de l'emploi constitue une plateforme dynamique où les entreprises du secteur rencontrent les candidats potentiels pour des opportunités d'emploi variées. Jobs d'été, stages, contrats alternance ou encore CDD et CDI, ces entretiens offrent une chance précieuse aux participants de présenter leurs compétences et leur motivation. En facilitant ces rencontres directes, le Forum de l'emploi favorise une mise en relation efficace entre les entreprises et les futurs candidats.



BOURSE AU PERMIS

Annuellement, les jeunes clayois désireux de passer le permis de conduire peuvent déposer un dossier de bourse au permis, permettant un financement partiel par la ville, en contrepartie de 35 heures de mission citoyenne pour la Municipalité.



BOURSE AU BAFA

Se faire financer son BAFA à 100% est désormais possible. Après un dépôt de dossier et un entretien préalable, les lauréats peuvent suivre une formation financée par la Ville. En contrepartie, ils exerceront leur stage pratique de 14 jours dans les accueils de loisirs de la commune gratuitement.

STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE



DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

Grâce à la réalité virtuelle, la découverte des métiers devient une expérience immersive et captivante. Les jeunes peuvent explorer différents secteurs professionnels en plongeant dans des simulations ultra-réalistes. Cette technologie révolutionnaire offre une opportunité unique d'expérimenter virtuellement le quotidien de divers métiers, permettant ainsi aux individus de mieux comprendre leurs intérêts et leurs aspirations professionnelles.



CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

La cérémonie de la citoyenneté symbolise l'engagement et l'attachement à des valeurs communes. À travers cette cérémonie, chacun est invité à célébrer la diversité et l'unité qui caractérisent notre vivre-ensemble, renforçant ainsi le tissu social et le sentiment d'appartenance à une nation. Cette occasion offre également l'opportunité de réaffirmer les droits et les devoirs qui découlent de la citoyenneté, rappelant à tous que nous sommes ensemble responsables de façonner l'avenir de notre société.

Transports scolaires : l'Agglomération reconduit son soutien aux étudiants.
Pour la rentrée 2026, Roissy-Pays-De-France reconduit son soutien aux étudiants, lycéens, collégiens et leur famille en prenant en charge une partie des frais liés aux transports scolaires avec le Pass'agglo Transports scolaires.
À partir du 15 juin 2026, la Structure Information Jeunesse (SIJ) de la ville vous accueillera à l'hôtel de ville aux horaires habituels d'ouverture. Des permanences seront également assurées les samedis sur cette période de 9h à 12h, pour la prise en charge de vos dossiers concernant la carte Imagine'R.
Afin de bénéficier de cette aide, les familles Clayoises devront déposer leur dossier de souscription Imagine R au Service Information Jeunesse de la Ville de Claye-Souilly.

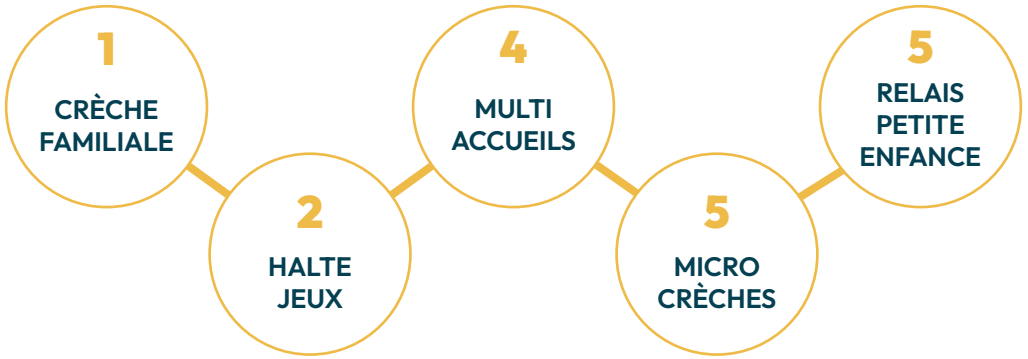
Documents à fournir :
- Certificat de scolarité pour les étudiants après le Bac
- Justificatif de domicile
- RIB

La présentation de ces documents est obligatoire, même en cas de renouvellement de la carte.

06 PETITE ENFANCE

La Petite Enfance est une compétence gérée par la Communauté d'Agglomération Roissy-Pays-de-France, gestionnaire des structures publiques collectives de petite enfance : crèches, multi-accueils, micro-crèches, halte garderie,...

Roissy Pays de France
Communauté d'Agglomération



COMMENT POSTULER POUR UNE PLACE EN CRÈCHE SUR LE TERRITOIRE DE ROISSY-PAYS-DE-FRANCE ?

Pour toute demande d'inscription pour la rentrée de septembre 2026, les parents ont la possibilité de télécharger le dossier d'inscription sur le site de la communauté d'agglomération ou via le QR code :
https://www.roissypaysdefrance.fr/vivre/petite-enfance/quel-mode-daccueil-pour-mon-enfant

PETITE ENFANCE

LA CRÈCHE « LES PETITS MARINS DE L'OURCQ »

Accueil 40 places
Adresse : 8 allée andré benoist
Horaires : 7h30 - 18h30

RELAIS PETITE ENFANCE

Accompagnement des assistantes maternelles indépendantes et des familles à la recherche d'un mode de garde.
Pour toute demande de renseignement ou inscription en crèche à partir de septembre 2026, écrire à :

guichetunique.rpe@roissy.paysdefrance.fr

CLAYE-SOUILLY : CONSTRUCTION D'UNE CRÈCHE INTERCOMMUNALE.



PETITE ENFANCE

HALTE-GARDERIE « ARC-EN-CIEL »

Cette structure intercommunale, qui se nomme aussi halte-jeux n'est pas une crèche. Elle accueille les enfants de 1 an à 4 ans, par groupes de 12, une demi-journée par semaine, et permet aux enfants d'apprendre à vivre en collectivité en douceur.

Les activités d'éveil proposées aux enfants en fonction de leur âge et de leurs besoins favorisent leur développement psychomoteur et leur autonomie.

Pour s'inscrire à la halte-jeux, les parents doivent directement contacter la directrice.



Chemin du Tour du Parc,
77410 Claye-Souilly
01 60 26 13 68

Horaires d'accueil : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15.

COMMENT TROUVEZ UNE ASSISTANTE MATERNELLE SUR LA COMMUNE ?

Pour favoriser l'interaction dès le plus jeune âge, la Ville a accompagné la structuration d'une association des assistantes maternelles « La ronde des P'tits Petons ». La ville met à disposition des assistantes maternelles à la salle Planète Oxygène une fois par semaine pour des ateliers de motricité.....

Retrouvez la liste des assistantes maternelles via ce QR Code.



Vous êtes assistante maternelle et souhaitez rentrer en contact avec l'association « La ronde des P'tits Petons » ?

N'hésitez pas à les contacter directement sur leur page ou groupe Facebook.



07 NOS ACTIONS QUOTIDIENNES







PRÉVENTION ROUTIÈRE : ÉDUQUER POUR PROTÉGER

Chaque année, les élèves des classes élémentaires se préparent activement aux ateliers de prévention routière, orchestrés par la Police Municipale.

Ces sessions sont conçues pour leur enseigner les règles fondamentales de sécurité routière, ainsi que la capacité à identifier les signaux et les dangers potentiels sur la route, renforçant ainsi leur responsabilité en tant que citoyens.

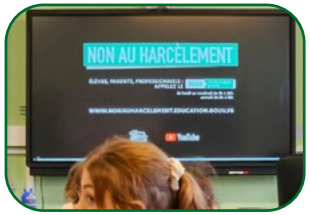
De plus, les CM2 ont brillamment relevé le défi du challenge departemental de la prévention routière qui s'est déroulé à Claye-Souilly le 10 juin 2026 entre les villes du secteur. Pour la premiere année, Claye-Souilly etait la ville organisatrice de l'événement.

Une piste de sécurité routière a été créée en 2025 au sein du Parc Buffon.



SENSIBILISATION AUX RISQUES MAJEURS

Dans le cadre de la Journée de la Résilience, en octobre dernier, des animations enrichissantes sur les risques majeurs ont été organisées en collaboration avec le centre de loisirs et le club ados. Ces initiatives ont permis d'informer et de sensibiliser efficacement les jeunes sur l'importance de la préparation et de la résilience face aux défis environnementaux et sociétaux.







CLAYE-SOUILLY SENSIBILISE CONTRE LE HARCÈLEMENT

Depuis 2023, la lutte contre le harcèlement scolaire s'inscrit dans un plan structuré et durable. Il repose sur une prévention continue et un partenariat étroit avec l'Éducation nationale et les collèges de la ville. Chaque année, des actions sont renforcées : sensibilisation des élèves (de l'élémentaire au collège), formations des animateurs, interventions de professionnels et accompagnement des parents. Cette démarche progressive complète le travail des équipes éducatives et s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue.

En 2026, 16 interventions de l'association Marion la Main Tendue ont été organisées dans les classes de CM1/CM2.

Atelier harcèlement scolaire pour les CM1 et CM2.
Coût : 6440 €



PARTENARIAT COLLÈGES-LYCÉE PROFESSIONNEL (LEP) : CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

La ville a mis en place un partenariat entre les collèges et le LEP dans le cadre du dispositif Rebond, qui témoigne d'une démarche proactive de lutte contre le décrochage scolaire. Une collaboration qui a pour but d'accompagner les élèves vers une réussite académique et professionnelle.

NOS ACTIONS QUOTIDIENNES



VÉLO-BUS / PÉDIBUS : DEUX ALTERNATIVES AUX DÉPLACEMENTS MOTORISÉS

Pour se rendre à l'école, le vélo-bus a été expérimenté avec les élèves du groupe scolaire Maryse Bastié. Cette année, l'école Bois Fleuri expérimente le concept en mettant en place le pedibus pour fluidifier l'accès à l'école.

En permettant aux enfants de se rendre à l'école à pied, accompagnés par des adultes bénévoles, le pédibus favorise non seulement l'exercice physique et la réduction de la congestion routière.



LES CAHIERS DE VACANCES

La ville offre avant les grandes vacances d'été, un cahier de vacances à chaque élève de maternelle et d'élémentaire.

Coût : 8 332 €



LE SPORT À L'ÉCOLE

Un éducateur sportif municipal intervient auprès des CM1 et CM2 des écoles de la commune.
Organisation d'Olympiades inter-écoles pour les GS et les CM2.



NOËL DANS LES ÉCOLES

Chaque année, un spectacle est offert aux enfants des écoles au moment des fêtes de Noël.

Coût : 17 905 €

NOS ACTIONS QUOTIDIENNES



LES CLASSES DE DÉCOUVERTE

Tous les ans, la municipalité participe à l'organisation des classes de découverte pour les écoles de CM2, par une participation financière à 50%, ainsi qu'aux classes sans cartable si les équipes pédagogiques souhaitent rester sur place.

Coût : 87 029 €



LES SORTIES SCOLAIRES

Pour chaque sortie dans le cadre scolaire, le transport est pris en charge à 100% par la municipalité.

Coût : 73 659 €



DES SÉJOURS ET COLONIES POUR NOS JEUNES

Chaque année, la ville organise des séjours d'hiver pour les enfants inscrits à l'Accueil loisirs et au Club ados, leur offrant des moments de découvertes et d'amusement tout au long de l'année. Ces activités permettent aux jeunes de créer des souvenirs mémorables et de développer de nouvelles compétences, dans un cadre sécurisé et encadré par des professionnels.

Coût : 40 357 €

NOS ACTIONS QUOTIDIENNES



ACCUEIL DES ÉLÈVES EN BAC PRO SÉCURITÉ

Nos lycéens en Bac pro sécurité ont été chaleureusement reçus par la Police Municipale, bénéficiant ainsi de conseils avisés. Cette collaboration renforce les liens entre l'éducation et les forces de l'ordre, offrant aux Clayois une expérience enrichissante et concrète.



CME : L'ENGAGEMENT CITOYEN DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

De nombreuses activités et réunions de travail animent le Conseil Municipal des Enfants tout au long de l'année. La municipalité attache une grande importance à l'implication des jeunes dans la vie citoyenne, conscients qu'ils représentent l'avenir de notre société.



CLAYE-SOUILLY FACILITE LES VOYAGES ÉDUCATIFS DES ÉLÈVES

Dans le cadre du jumelage entre notre commune et la ville Italienne de Soave, 31 jeunes (15 jeunes du collège des tilleuls et 16 italiens) ont participé à un voyage linguistique du 12/04/2026 au 17/04/2026 et du 17/05/2026 au 22/05/2026.

Ce programme vise à renforcer les liens culturels et amicaux entre les deux villes tout en offrant aux jeunes l'opportunité d'explorer une autre culture.

Des ateliers linguistiques, des échanges, des activités culturelles et des soirées conviviales ont ponctué le séjour.

Coût : 15 500 €











08 FOIRE AUX QUESTIONS

1

L'enseignant de mon enfant a été absent et n'a pas été remplacé. Je l'ai gardé, il n'a donc pas mangé à la cantine. Est-ce que je vais avoir une facturation sur cette journée ?

Non, il n'y aura aucune facturation pour cette journée. L'absence imprévue de l'enseignant n'entraînera pas de frais supplémentaires pour vous en tant que parent.

2

Nous sommes vendredi, est-ce que je peux réserver la cantine pour lundi ?

Non, la réservation de la cantine et/ou périscolaire doit se faire à 48h ouvrées. La commande des repas, goûters et l'organisation des animateurs se font à 48h ouvrées.

Je réserve le :	*Pour le :*
Lundi	Mercredi
Mardi	Jeudi
Mercredi	Vendredi
Jeudi	Lundi
Vendredi	Mardi
Samedi	Mercredi
Dimanche	Mercredi

3

Réservation : faut-il réserver ma cantine ou mon périscolaire après les vacances scolaires ?

Oui, si vous n'avez pas procédé aux réservations pour toute l'année, vous devez contrôler que vos enfants soient bien enregistrés régulièrement, après chaque période de congé.

Sans réservation au préalable, vous risquez de ne pas pouvoir bénéficier de la prestation désirée.

FOIRE AUX QUESTIONS

4

J'ai un imprévu de dernière minute, est-ce que vous pouvez garder mon enfant à la cantine ce midi ?

Veuillez-vous rapprocher du service Pôle Education de la mairie qui vous indiquera si votre demande peut être acceptée.

Cette demande exceptionnelle vous sera facturée en tarif « hors délais » (voir tableau des tarifs pages 18 et 19).

5

L'enseignant de mon enfant fait grève, y a-t-il un service minimum mis en place ?

En cas de grève, l'Éducation nationale demande à la commune de mettre en place un service minimum dès que le nombre de grévistes atteint 25 %.
Ensuite, les familles concernées sont informées directement de la situation, et via les réseaux sociaux de la ville.

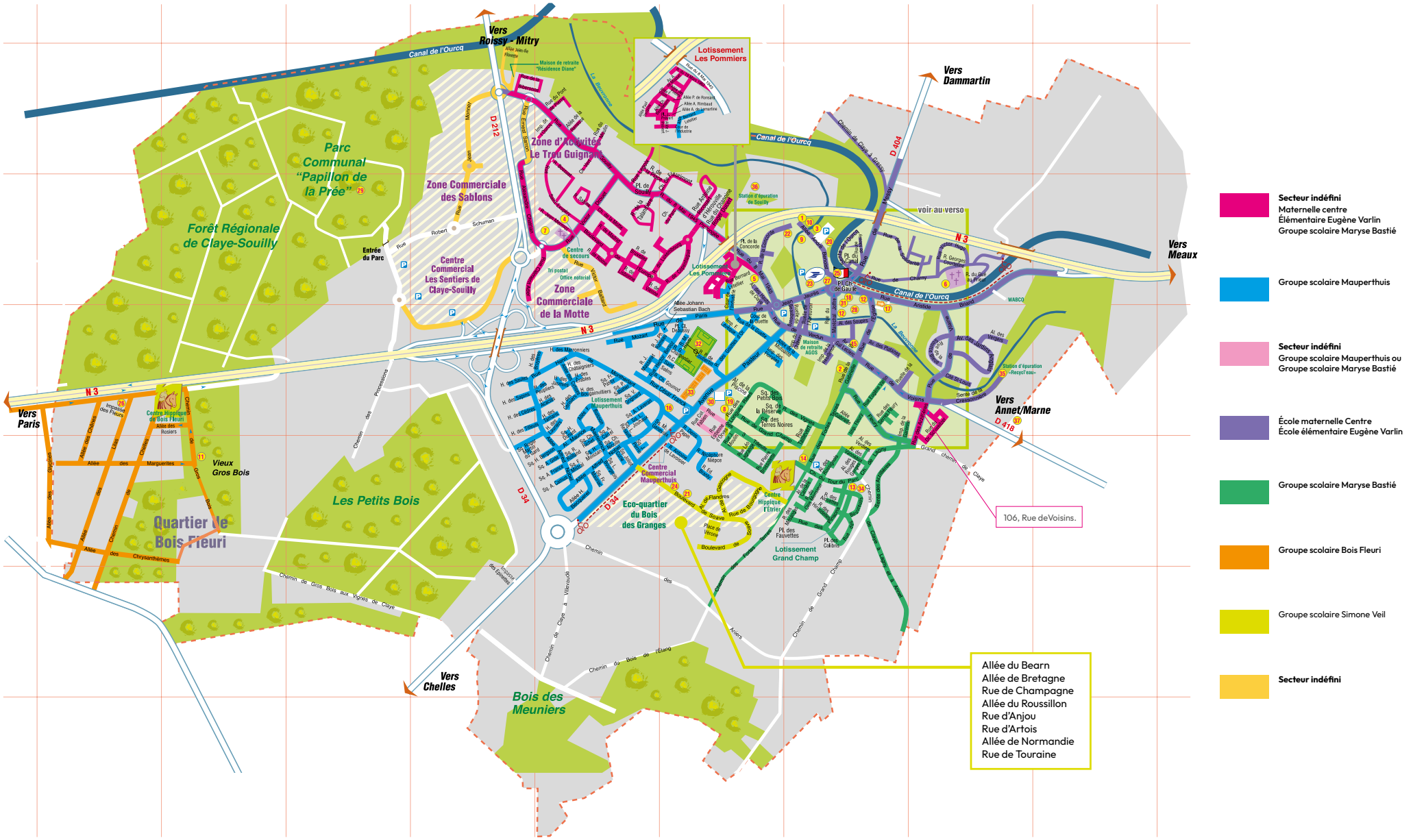
Je dois me rapprocher de l'accueil de loisirs afin de connaître les modalités du service mis en place.

Accueil loisirs : 01 60 26 46 45

sma@claye-souilly.fr

Ville de Claye-Souilly

CARTE SCOLAIRE



NOTES

NOTES



SUIVEZ-NOUS
www.claye-souilly.fr

VILLE DE Claye Souilly